

A NOSTRA CASA SARL

SARL au capital de 5 000 €,
Siège social : 5 place de la Sardane 66100 PERPIGNAN
RCS PERPIGNAN 752 131 441

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EN DATE DU 27/08/25

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE 27 AOUT

Au siège social,

Sont présents :

- **Société MAPISIAL** (RCS Béziers 810 369 314), représentée par son Président
M. CHARNELET : propriétaire de **100 parts sociales**

Le propriétaires de la totalité des 100 parts sociales composant le capital de la société A NOSTRA CASA SARL, société à responsabilité limitée, étant présents, l'Assemblée peut régulièrement délibérer.

Mme Sylvie ROGALLE, es qualité de gérante, Préside l'Assemblée.

M. CHARNELET accepte les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Mise à jour de l'Article 9 des statuts suite à cession de parts
- Démission de la gérance
- Nomination de la nouvelle gérance
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport du gérant
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : MODIFICATION DE L'ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Suite à la cession de part intervenue le 27/08/2025 par laquelle

- Mme Sylvie ROGALLE a cédé 70 parts, numérotées de 1 à 70 à la société MAPISIAL
- Maeva ROGALLE a cédé 10 parts, numérotées de 71 à 80 à la société MAPISIAL
- Quentin ROGALLE a cédé 10 parts, numérotées de 81 à 90 à la société MAPISIAL
- Anaïs ROGALLE a cédé 10 parts, numérotées de 91 à 100 à la société MAPISIAL

La société MAPISIAL Société par Actions Simplifiée au capital de 451 000 euros Siège social : Domaine de Saint Paul 34 370 MAUREILHAN - RCS de BEZIERS n° 810 369 314 est désormais propriétaire des 100 parts sociales de la Société A NOSTRA CASA SARL.

Par conséquent, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 9 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 9- CAPITAL SOCIAL

"Le capital est fixé à la somme de 5 000 € (cinq mille euros)

Le capital est divisé en 100 parts de 50 €, libérées intégralement et attribuées comme suit :

- Société MAPISIAL (RCS Béziers 810 369 314) : 100 parts
Numérotées de 1 à 100

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 100 parts »

L'assemblée Générale adopte cette résolution à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : DEMISSION DE LA GERANCE

Mme Sylvie ROGALLE présente sa démission des fonctions de gérantes à compter de ce jour 27/08/2025 avec demande de dispense de préavis. Le courrier de démission est communiqué.

L'Assemblée générale prend acte de cette démission et dispense Mme ROGALLE de tout préavis. Sa démission prendra donc effet ce jour 27/08/2025.

L'assemblée Générale adopte cette résolution à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : NOMINATION DE LA GERANCE

L'Assemblée générale décide de nommer comme nouveau gérant M. Matthieu CHARNELET demeurant Domaine de Saint Paul 34 370 MAUREILHAN à compter de ce jour 27/08/2025 sans limitation de durée.

Il disposera de tous les pouvoirs pour représenter la société vis-à-vis des tiers.

M. CHARNELET déclare accepter les fonctions de gérant.

L'assemblée Générale adopte cette résolution à l'unanimité.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Signé par signature électronique sécurisée

Madame Sylvie ROGALLE
Présidente de l'AGE
Gérante démissionnaire de la société

M. Matthieu CHARNELET
Secrétaire de l'AGE
Président de la société MAPISIAL
Nouveau gérant

Document signé : AG NOSTRA CASA SARL_A-177151-2708.pdf

Nombre de pages du document : 4 **Signatures :** 3

Réf: A-177151-2708

Emetteur :

Samuel TALLON

samuel.tallon@stac-avocat.fr

Signé par	Signature
Matthieu Charnelet	
Matthieu Charnelet (Représentant de Mapisial)	
Sylvie Rogalle	

Document signé électroniquement, par l'application "e-Actes sous signature privée"